

CAPITAL RÉGIONAL ET COOPÉRATIF DESJARDINS
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES LE 23 MARS 2018
RAPPORT SUR LE RÉSULTAT DU SCRUTIN

RÉSOLUTION # 1

Élection des administrateurs

Nous, les scrutateurs soussignés, faisons par les présentes rapport du résultat du scrutin relativement à la question ci-dessus comme suit :

NOM	EN FAVEUR	%
Lucie Demers	6,845,024	74.09%
Louis Régis Tremblay	5,659,877	62.08%
Amina Benzina	1,306,230	14.59%
Christian Guay	1,077,393	12.09%
Jacques Leblanc	702,011	7.89%
Francyne Pellerin	1,660,493	18.52%
Marc Provost	1,011,040	11.34%

LE RAPPORT DES SCRULATEURS INDIQUE QUE LES CANDIDATS ÉLUS SONT:

Lucie Demers	6,845,024	74.09%
Louis Régis Tremblay	5,659,877	62.08%


Martine Gauthier, scrutateur


Gale Demick, scrutateur

Les chiffres indiqués par Computershare à titre de scrutateur représentent les résultats de notre dépouillement des procurations qui nous ont été retournées par des actionnaires inscrits (et des formulaires d'instructions de vote qui nous ont été retournés directement par des propriétaires véritables non opposés), combinés aux rapports non vérifiés sur le vote des propriétaires véritables fournis par un ou plusieurs tiers. Nous garantissons uniquement l'exactitude de notre propre dépouillement. Computershare n'est pas responsable des rapports non vérifiés sur le vote des propriétaires véritables fournis par des tiers et n'en garantit pas l'exactitude.

Si Computershare a posté les formulaires d'instructions de vote directement aux propriétaires véritables non opposés au nom des émetteurs, cette distribution s'est effectuée à l'aide des fichiers électroniques que Computershare a reçus des intermédiaires ou de leurs agents. Comme Computershare n'a pas directement accès aux registres des intermédiaires, elle n'est pas en mesure de rapprocher les données des propriétaires véritables non opposés qui nous sont fournies et les renseignements relatifs aux positions des intermédiaires figurant aux registres de la Caisse canadienne de dépôt de valeurs (CDS). Dans certains cas, il est possible que le nombre d'actions détenues auprès de la CDS par l'intermédiaire à la date de clôture des registres soit inférieur aux actions représentées par les formulaires d'instructions de vote que nous recevons directement des propriétaires véritables non opposés ou qui nous sont retournés par des tiers. Dans ces cas, les règles relatives à l'exercice excessif du droit de vote s'appliquent, conformément aux instructions du président.

De plus, conformément aux instructions du président de l'assemblée, il se peut que nous ayons inclus dans notre rapport sur les présences les renseignements sur des propriétaires véritables qui assistaient à l'assemblée en personne et dont nous ne pouvons pas directement confirmer ou vérifier la propriété, mais qui peuvent être appuyés par des documents comme le formulaire d'instructions de vote fourni par un tiers. En pareils cas, Computershare ne donne aucune garantie quant à l'exactitude des chiffres inclus dans ce rapport par suite des instructions du président, dont la transmission à Computershare est par la présente attestée par le destinataire du présent rapport, et Computershare n'assume aucune responsabilité relativement à leur inclusion dans son rapport à titre de scrutateur.